



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-sept du mois de février, à dix-huit heures, en application des articles L.2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Grentheville, sous la présidence de Monsieur Gilbert BOUHIER, Maire.

Etaient présents : Hervé ROBERT, Emmanuel BELLEE, Magali HUE, Denis VREL Adjoint, Philippe DOUCHIN, Christophe POULAIN, Delphine BOURGOUIN, Justine LEFEBVRE, Dominique BUHOUR, Jackie ROLLAND.

Madame Isabelle FEUILLET, Comptable public de la trésorerie de Mondeville.

Etaient absents excusés : Martine BLIN-MEESMAECKER (pouvoir à Denis VREL), Mireille BLOUGORN (pouvoir à Emmanuel BELLEE)

Etaient absents : Olivier CADEL

Madame Magali HUE a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion
- Approbation de l'ordre du jour
- Compte Administratif 2019
- Compte de Gestion 2019
- Affectation du résultat
- Les subventions communales 2020 aux associations
- Budget Primitif 2020
- Questions diverses

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour :

- Personnel : Création du poste d'adjoint administratif à plein temps

• Approbation du procès-verbal de la précédente réunion

Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la précédente réunion.

• Approbation de l'ordre du jour

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'ordre du jour

• Compte Administratif 2019

délibération 06/2020

Sous la présidence de Monsieur Hervé ROBERT, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2019 qui s'établit ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés
011	Charges à caractère général	195 950.00€	148 088.77€
012	Charges de personnel et frais assimilés	198 550.00€	169 345.39€
014	Atténuations de produits	2 500.00€	1 079.00€
65	Autres charges de gestion courante	198 550.00€	178 806.84€
Total des dépenses de gestion courante		593 850.00€	497 320.00€
67	Charges exceptionnelles	405 200.00€	50 890.04€
022	Dépenses imprévues	50 000.00€	0.00€
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 049 050.00€	548 210.04€
042	Op. d'ordre de transfert entre sections	27 750.00€	27 675.13€
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		37 100.00€	27 675.13€
023	Virement vers la section d'investissement	257 000.00€	0.00€
TOTAL		1 333 800.00€	575 885.17€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés
013	Atténuations de charges	0.00€	9 185.01€
70	Produits des services, domaines, ventes	2 698.44€	2 678.00€
73	Impôts et taxes	681 000.00€	762 983.63€
74	Dotations et participations	11 700.00€	8 597.13€
75	Autres produits de gestion courante	8 200.00€	7 156.80€
Total des recettes de gestion courantes		703 598.44€	790 600.57€
76	Produits financiers	0.00€	4.61€
77	Produits exceptionnels	0.00€	839.80€
Total des recettes réelles de fonctionnement		703 598.44€	791 444.98€
TOTAL		703 598.44€	791 444.98€
R002 Excédent de fonctionnement reporté		630 201.56€	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés
20	Immobilisations incorporelles	4 800.00€	2 400.00€
21	Immobilisations corporelles	164 000.00€	60 074.00€
23	Immobilisations en cours	173 350.00€	0.00€
201801	Opérations Cœur de Bourg	435 000.00€	143 702.58€
27	Autres immobilisations financières	400.00€	360.00€
Total des dépenses d'équipement		777 550.00€	206 536.58€
020	Dépenses imprévues	25 200.00€	0.00€
Total des dépenses réelles de fonctionnement		802 750.00€	206 536.58€
041	Opérations patrimoniales	3 000.00€	2 967.69€
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 000.00€	2 967.69€
TOTAL		805 750.00€	209 504.27€

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	29 751.60€	48 310.96€
	Total des recettes financières	29 751.60€	48 310.96€
21	Immobilisations corporelles	0.00€	928.97€
	Total des recettes d'équipement	0.00€	928.97€
040	Opérations transferts entre sections	27 750.00€	27 675.13€
041	Opérations patrimoniales	3 000.00€	2967.69€
021	Virement de la section de fonctionnement		
	R001 – Solde d'exécution positif reporté de N-1	488 248.40€	
	TOTAL	805 750.00€	79 882.75€

Hors de la présence de Monsieur Gilbert BOUHIER, Maire,
Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-12, L2121-14 et L2121-31, Vu le budget primitif 2019 adopté par délibération n° 09-2019 du 15 mars 2019, Vu la décision modificative n° 1 approuvée par délibération n° 11-2019 du 27 juin 2019, Vu la décision modificative n° 2 approuvées par délibération n° 37-2019 du 5 décembre 2019, Vu la délibération de ce jour approuvant le Compte de Gestion de la Commune pour l'exercice 2019 présenté par Madame Isabelle FEUILLET, Comptable public, Vu le Compte Administratif 2019 de la Commune présenté par Monsieur Hervé ROBERT, Président de séance,

Après en avoir délibéré par 12 voix pour,

- Approuve le compte administratif du budget communal 2019

EXECUTION DU BUDGET

		Dépenses	Recettes
Réalizations de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	575 885.17€	791 444.98€
	Section d'investissement	209 504.27€	79 882.75€
		+	+
Reports de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement (002)	0.00€	630 201.56€
	Report en section d'investissement (001)	0.00€	488 248.40€
		=	=
Total (réalisations + reports)		785 389.44€	1 989 777.69€
Restes à réaliser à reporter en N+1	Section de fonctionnement	0.00€	0.00€
	Section d'investissement	60 000.00€	0.00€
Total des restes à réaliser à reporter en N+1		60 000.00€	0.00€
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	573 438.60€	1 203 640.16€
	Section d'investissement	31 851.17€	520 099.57€
	Total cumulé	605 289.77€	1 723 739.76€

Madame Isabelle FEUILLET, Comptable public de la Trésorerie de Mondeville, a transmis le Compte de Gestion 2019 avec lequel le Compte Administratif 2019 se trouve en concordance.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-12 et L2121-31,

Vu le Compte de Gestion de la Commune pour l'exercice 2019 présenté par Madame Isabelle FEUILLET, comptable publique à la Trésorerie de Mondeville,

Après avoir entendu en séance, le rapport de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Approuve le Compte de Gestion de la Commune de Grentheville pour l'exercice 2019 établi par Madame Isabelle FEUILLET, Comptable public,

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
<i>Recettes</i>			
Prévisions budgétaires totales	805 750.00€	1 333 800.00€	2 139 550.00€
Titres de recettes émis	79 882.75€	791 444.98€	871 317.73€
Réduction de titres	0.00€	0.00€	0.00€
Recettes nettes	79 882.75€	791 444.98€	871 327.73€
<i>Dépenses</i>			
Autorisations budgétaires totales	805 750.00€	1 333 800.00€	2 139 550.00
Mandats émis	211 004.27€	576 085.19€	787 089.46€
Annulations de mandats	1 500.00€	200.02€	1 700.02€
Dépenses nettes	209 504.27€	575 885.17€	785 389.44€
Résultat de l'exercice			
Excédent		215 559.81€	85 938.29€
Déficit	129 621.52€		

• Affectation du résultat

délibération 08/2020

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

En application de l'instruction budgétaire et comptable M14, il convient de décider de l'affectation de l'excédent brut de la section de fonctionnement, constaté à la clôture de l'exercice 2019 du budget principal de la Commune de Grentheville. Cet excédent s'élève à 845 761.37€.

Monsieur le Maire propose de ne rien affecter à la section d'investissement au Conseil Municipal et d'inscrire à la section de fonctionnement (R002 – Excédent de fonctionnement reporté) la somme de 845 761.37€.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-5, R2311-11 et R2311-12,

Vu le Compte Administratif 2019 de la Commune approuvé par délibération du Conseil Municipal, ce jour,

Après avoir entendu en séance, le rapport de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Décide d'inscrire l'excédent de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2019, soit le montant de 845 761.37€ au Budget Primitif 2020 en section de recettes de fonctionnement (article R002)

• Les subventions communales 2020 aux associations

délibération 09/2020

Monsieur le Maire présente les travaux de la Commission des Finances qui s'est réunie le mercredi 12 janvier 2020 et qui a étudié les demandes de subventions,

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu cet exposé
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Vote la subvention au CCAS et les subventions communales 2020 aux associations comme suit :

Subventions communales 2020

657362	CCAS	20 000,00 €
6574	Subventions aux associations	
	Bibliothèque Associative Grentheville	4 000,00 €
	Tennis Club de Grentheville	4 700,00 €
	ADGS	150,00 €
	Ligue Contre le Cancer	300,00 €
	AFLM (Mucoviscidose)	150,00 €
	Restaurant du Cœur	500,00 €
	SPA Verson	120,00 €
	Récré Activ	200,00 €
	Les Amis du Souvenir Normand	500,00 €
	Les Jardins Botaniques	3 000,00 €
	Comité Goodwood	450,00 €
	Association Essentiel	150,00 €
	Tremplin	200,00 €
	Judo Club de Soliers	250,00 €
	Familles Rurales	950,00 €
	ADMR	600,00 €
	Anciens Combattants	450,00 €
	Les Jardins de Grentheville	600,00 €
	Les Jeudis de la Bonne Humeur	3 100,00 €
	Amap Temps de Demain	100,00 €
	USTT Grentheville	1 200,00 €
	ASFGRENTHEVILLE	3 500,00 €

• Budget Primitif 2020

délibération 10/2020

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

Monsieur le Maire présente le rapport de la Commission des Finances et propose les grandes lignes budgétaires proposées pour l'année 2020, en application de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Monsieur le Maire propose d'adopter le Budget Primitif 2020 de la Commune de Grentheville, qui se compose du budget principal. Le contenu détaillé de ce budget figure dans le document remis et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses article L.2313-2 et suivants,
Après avoir entendu en séance, le rapport de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Adopte le Budget Primitif 2020 de la Commune de Grentheville, par chapitres en section d'investissement et en section de fonctionnement, comme suit :

1) Dépenses de fonctionnement

Chap	Fonctionnement	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
011	Charges à caractère général	188 400.00€		188 400.00€
012	Charges de personnel et assim.	196 550.00€		196 550.00€
014	Atténuations de produits	2 500.00€		2 500.00€
65	Autres charges de gestion courante	324 700.00€		324 700.00€
67	Charges exceptionnelles	496 600.00€		496 600.00€
68	Dot. aux amort. et provision		21 000.00€	21 000.00€
022	Dépenses imprévues	55 000.00€		50 000.00€
023	Virement à la section d'investissement		255 250.00€	276 250.00€
Dépenses de fonctionnement – Total		1 263 750.00€	276 250.00€	1 540 000.00€
Total des dépenses de fonctionnement cumulées				1 540 000.00€

Chap.	Investissement	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
21	Immobilisations corporelles	153 000.00€		153 000.00€
23	Immobilisations en cours	110 000.00€		110 000.00€
18	Op. d'équip. Cœur de Bourg	340 000.00€		340 000.00€
022	Dépenses imprévues	50 000.00€		50 000.00€
Dépenses d'investissement – Total		653 000.00€	0.00€	653 000.00€
Total des dépenses d'investissement cumulées				653 000.00€

2) Recettes

Chap.	Fonctionnement	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
70	Produit des services	2 200.00€		2 200.00€
73	Impôts et taxes	678 000.00€		678 000.00€
74	Dotations et participations	7 700.00€		7 700.00€
75	Autres produits de gestion courante	6 338.63€		6 338.63€
Recettes de fonctionnement – Total		694 238.63€		694 238.63€
R002 – Résultat reporté				845 761.37€
Total des recettes de fonctionnement cumulées				1 540 000.00€
Recettes de fonctionnement – Total		1 540 000.00€	0.00€	1 540 000.00€

Chap.	Investissement	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
10	Dotations, fonds divers et réserves	18 123.12€		18 123.12€
28	Amortissements		21 000.00€	21 000.00€
021	Virt sect. de fonctionnement		255 250.00€	255 250.00€
Recettes d'investissement – Total		18 123.12€	276 250.00€	294 373.12€
001 Solde d'exécution positif reporté				358 626.88€
Total des Recettes d'investissement cumulées				653 000.00€

• Personnel : adjoint administratif à plein temps

délibération 11/2020

Monsieur le Maire rappelle la décision (délibération n° 01-2020) du conseil municipal d'augmenter le temps de travail du poste d'adjoint administratif de 20 heures à 35 heures en raison d'un accroissement temporaire d'activité et propose de créer le poste à plein pour alléger la procédure.

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 30 janvier 2020,

Considérant la nécessité de créer un emploi d'adjoint administratif non titulaire en raison de l'accroissement temporaire d'activité (Article 3, 2° de la loi n°84-53) à temps complet pour exercer les fonctions d'agent d'accueil,

La rémunération est fixée sur la base de l'indice au 5ème échelon du grade d'adjoint administratif (Indice Brut 356 – Indice Majoré 332).

Le tableau des emplois des non titulaires est ainsi modifié à compter du 1^{er} mars 2020

Emploi(s) : Adjoint administratif

- ancien effectif : 0

- nouvel effectif : 1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.
- Indique que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012.

	Nombre	Pourvu	Temps hebdomadaire
<u>Filière technique</u>			
▪ Adjoint technique territorial	1	0	35h
▪ Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe			35h
▪ Adjoint technique principal de 1 ^{ère} Classe	1	1	35h
	1	1	
Total filière technique	3	2	
<u>Filière administrative</u>			
▪ Adjoint administratif	1	0	20h
▪ Adjoint administratif contractuel	1	1	35h
▪ Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe	1	1	35h
Total filière administrative	3	2	
Total des effectifs	6	4	

L'ordre du jour étant épuisé,

La séance est levée à 19 heures 30.

Grentheville, le 27 février 2020

Le Maire,

Gilbert BOUHIER